



Préparation à la procédure de qualification  
du CFC de TDM selon l'article 32  
Bienne – 19 juin 2021

# En quoi consiste la procédure de qualification ?

## Pour les apprenti.e.s

- |                       |      |                                   |
|-----------------------|------|-----------------------------------|
| • Travail pratique    | 40 % | La note doit être supérieure à 4  |
| • Connaissances prof. | 20 % | Examen écrit (60 %) + oral (40 %) |
| • Culture générale    | 20 % |                                   |
| • Note d'expérience   | 20 % |                                   |

La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale des 4 notes ci-dessus. Elle doit être supérieure à 4.

# Procédure de qualification

## En dehors d'une filière d'apprentissage (art. 32)

- Travail pratique 50 % La note doit être supérieure à 4
- Connaissances prof. 30 % Examen écrit (60 %) + oral (40 %)
- Culture générale 20 %

La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale des 4 notes ci-dessus. Elle doit être supérieure à 4.

## Si culture générale acquise

- Travail pratique 66,7 % La note doit être supérieure à 4
- Connaissances prof. 33,3 % Examen écrit (60 %) + oral (40 %)

# Examen écrit

- 3 travaux de 50 minutes avec 10 minutes de pause
  - Un examen pour le domaine B : Lavage
  - Un examen pour le domaine C : Emballage
  - Un examen pour le domaine D : Stérilisation
- Attention pas un QCM
  - Il faut donner les réponses aux questions, dessiner des graphiques, calculer des valeurs, etc.



# Exercice 5

Vous devez changer de détergent et par conséquent reprogrammer votre cycle de LD.

Donnez 4 éléments importants de la notice du fournisseur du détergent que vous devez prendre en compte ?

(1 point par réponse correcte)

## Réponses possibles :

- La qualité d'eau
- La température
- Le temps contact
- La concentration
- La compatibilité avec les DMx

# Exercice 7

7.2 Quelle est la classe de propreté l'air requise dans la zone de conditionnement ?

(1 point)

**Réponse :** classe ISO 8

7.3 Quels sont les 2 contrôles recommandés que vous devez effectuer pour contrôler le niveau de la classe de propreté de l'air dans la zone de conditionnement ?

(2 points)

- 1.
- 2.

**Réponse :**

1. Nombre de particules dans l'air au repos
2. La contamination microbiologique de l'air en activité

# Exercice 11

Avant d'utiliser votre stérilisateur le matin, vous effectuez un essai de fuite d'air.

11.1 Décrivez les 4 étapes différentes de ce test et mentionnez les exigences pour chacune d'elles !

| Etapes               | Exigences                          |
|----------------------|------------------------------------|
| Vide                 | < 70 mbar                          |
| Stabilisation        | 300 – 600 secondes                 |
| Phase de test        | 600 sec<br>Maximum 1.3 mbar/min    |
| Remontée en pression | Retour à la pression atmosphérique |

(0.5 points pour chacune des réponses)

# Examen oral

- Une enveloppe avec 3 questions dans les domaines
  - A : Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
  - E : Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
- Durée de l'examen : 30 minutes pile de discussion



# Examen pratique

- Déroulement dans l'entreprise formatrice
- Durée : 4 heures
- Réalisation :
  - Retraitement d'un ensemble de DMx prédéfinis permettant de s'assurer de la bonne exécution technique de tous les gestes et contrôles inhérents à l'exercice du métier de TDM
  - Le comportement, le respect des procédures d'habillement, de sécurité et d'hygiène seront observés par deux experts indépendants dans toutes les zones
- Travail préparatoire de l'entreprise avant l'examen pour mettre le matériel à disposition



# Exigences préalables pour la procédure de qualification

- Ordonnance de formation des TDM

## Art. 15 Admission

Est admise aux procédures de qualification la personne qui a suivi la formation professionnelle initiale:

- a. conformément à la présente ordonnance;
  - b. dans une institution de formation accréditée par le canton, ou
  - c. dans un autre cadre que celui d'une filière de formation réglementée et qui:
    1. a acquis l'expérience professionnelle nécessaire visée **5 ans d'expérience professionnelle**
    2. a effectué **3 ans au minimum de cette expérience dans le domaine d'activités des technologues en dispositifs médicaux CFC** et
    3. démontre qu'elle satisfait aux exigences des procédures de qualification.
- Avoir effectuer les différentes compétences opérationnelles du plan de formation**

# Inscription à la procédure de qualification

- Inscription auprès du portail cantonal du lieu de résidence
- Domicile fiscal fait foi
  - <https://www.orientation.ch/dyn/show/115332>
  - <https://www.berufsberatung.ch/dyn/show/115332?lang=de>
- Acceptation si prérequis OK



: certains cantons donnent des aides financières

# Culture générale

- Les candidat.e.s doivent faire valider la culture générale pour obtenir le CFC de TDM
- Dispense si :
  - CFC ou titre jugé équivalent
  - Certificat cantonal de culture générale, d'études commerciales, de maturité gymnasiale, de maturité spécialisée ou de tout autre titre reconnu pour l'immatriculation à l'Université
- Où suivre ces cours :
  - Les cantons proposent des cours spécifiques pour les adultes en formation
  - Voir portail d'admission des différents cantons

# Cours préparatoires pour les connaissances professionnelles

**NOUVEAU**

- Exigences préalables
  - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans et justifier d'une expérience professionnelle d'environ 3 ans dans le domaine d'activité des TDM
  - Avoir pratiquer la grande majorité des compétences professionnelles opérationnelles du plan de formation des TDM + les stages.
    - Attestation de l'employeur
  - Attester du niveau B1 au moins, en français, selon les standards du cadre européen de référence pour les langues
  - Avoir préalablement réussi l'examen de culture générale
  - Être en possession du STE 1 ou STE 2 et avoir au besoin actualisé ses connaissances professionnelles

# Plan de formation (22 compétences)

Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC – 3 octobre 2017

| Domaines de compétences |  | Compétences opérationnelles   |  |  |   |  |
|-------------------------|--|---|--|--|---|--|
|                         |  | 1   | 2  | 3  | 4   | 5  |
| A                       | Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement          | A1 Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités  | A2 Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace   | A3 Gérer les dispositifs médicaux et les consommables  | A4 Assembler, emballer et transporter les commandes                         | A5 Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels |
| B                       | Lavage et désinfection des dispositifs médicaux  | B1 Préparer les appareils pour le lavage et la désinfection ; effectuer les tests de routine                                | B2 Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection  | B3 Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux  | B4 Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux | B5 Effectuer les contrôles de processus et libérer la charge             |
| C                       | Assemblage et emballage des dispositifs médicaux   | C1 Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine                         | C2 Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux   | C3 Assembler, emballer et identifier les dispositifs médicaux en tenant compte des directives de sécurité et en optimisant l'utilisation des matériaux   |   |  |
| D                       | Stérilisation des dispositifs médicaux   | D1 Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à la vapeur saturée ; effectuer et documenter les tests | D2 Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à basse température ; effectuer et documenter les essais de fonctionnalité | D3 Affecter les dispositifs médicaux à la méthode de stérilisation indiquée, préparer la charge de stérilisation conformément aux profils de charge validés et stériliser les dispositifs médicaux au moyen du procédé adéquat | D4 Réaliser les contrôles de processus et libérer la charge                 |  |
| E                       | Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques | E1 Assurer la maintenance des appareils afin d'en préserver la valeur   | E2 Veiller à l'application des mesures et des directives de sécurité au travail et de protection de la santé                                   | E3 Mettre en œuvre les mesures et les directives de protection de l'environnement  | E4 Réaliser les tests périodiques sur les appareils                         | E5 Gérer les urgences et les situations de stress                        |

# Pratique des compétences opérationnelles



## Attestation de compétences opérationnelles

Formation préparatoire à la procédure de qualification des TDM selon l'article 32

Nom, prénom de l'apprenant-e :

Institution :

## Stages

| Compétences opérationnelles (CO)  | Date | Visa de l'apprenant-e | Nom, prénom de la personne responsable de l'enseignement de la CO | Visa de la personne responsable de l'enseignement de la CO |
|---|------|-----------------------|---|--|
| <b>A Gestion des DMx et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement</b> |      |                       |   |  |
| A1 Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités                      |      |                       |   |  |
| A2 Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace                        |      |                       |   |  |
| A3 Gérer les DMx et les consommables  |      |                       |   |  |
| A4 Assembler, emballer et transporter les commandes   |      |                       |   |  |
| A5 Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels                    |      |                       |   |  |

# Pratique des stages



## Attestation de stage

Formation préparatoire à la procédure de qualification des TDM selon l'article 32

Nom, prénom de l'apprenant-e :

Institution :

## Stages

| Lieux           | Durée  | Date | Visa de l'apprenant-e | Non, prénom de la personne répondante du stage | Visa de la personne répondante du stage |
|-----------------|--------|------|-----------------------|--|---|
| Bloc opératoire | 1 jour |      |                       |  |   |
| Endoscopie      | ½ jour |      |                       |  |   |
| Autres clients  | ½ jour |      |                       |  |   |

Date et visa de du responsable de la stérilisation de l'apprenant-e :

Date et visa Espace compétences :

# Cours préparatoires pour les connaissances professionnelles

- Démarrage le 2ème semestre 2021
- Lieux :
  - Espace compétences pour la Suisse romande
  - H+ Bildung pour la Suisse alémanique
- Nombre de jours de formation
  - 17 jours, environ 2 par mois
- Objectif
  - La première volée des élèves est prête pour l'examen en 2022



# Contenu (1)

1. Microbiologie, épidémiologie et prévention des infections
2. Documentation légale et de références spécifiques au retraitement des DMx
3. Principe de validation des équipements
4. Maintenance et gestion des réparations
5. Nettoyage manuel et mécanique des DMx, laveurs désinfecteurs, ultrasons, eaux, détergents, désinfectants, accessoires de lavage, contrôles de routine et validation
6. Retraitement des endoscopes, enceintes de stockage
7. Locaux, qualité de l'air, air médical comprimé, contrôle de l'environnement

# Contenu (2)

8. Connaissances de l'instrumentation, contrôles de fonctionnalité
9. Divers types d'emballage, contrôles de routine et validation
10. Stérilisation à la vapeur d'eau, stérilisateurs à la vapeur d'eau, contrôles de routine et validation
11. Autres méthodes de stérilisation, vapeurs de peroxyde d'hydrogène, oxyde d'éthylène, irradiation, etc. contrôles de routine et validation
12. Capacité de machines, logistique
13. Gestion des stocks
14. Gestion du stress, communication
15. Etudes de cas spéciaux
16. Examens blancs

# Support de cours



Edubase



# Autonomie et implication

**IMPORTANT**

- Les participants doivent être autonome et travailler sur le support de cours des TDM en dehors des cours

La SSSH recommande que le participant soit suivi par un formateur en entreprise comme les autres apprentis.

Les outils comme le journal d'apprentissage, les fiches de travail, les rapports d'entretien doivent être utilisés.

**Objectif : 95 % de réussite !**

# Exemple

- Jours 4 et 5

|   |   |
|---|---|
| B4 / B5 : Base de lavage, base de désinfection, ultrasons<br>E2 : Dangers<br>B3: Eau /détergent / désinfectant  | Lire support TDM<br>B1 de 9 à 20<br>B2 pages 29 à 37<br>D3 page 71 à 74<br>B4 pages 158 à 163<br>B5 pages 170 à 174 |
| B3 : Fonctionnement des LD, support de charges, validation des LD<br>B1 : Contrôle de routine + B4 : ultrasons, autres aides au nettoyage<br>B2 : accessoires de lavage | Lire support TDM<br>B3 : pages 98 à 110<br>B4 148 à 158   |

- Lecture
- Faire les exercices
- Représentent environ 5 jours de travail personnel préalables\*
- \* il faut calculer aussi, en plus, les jours de révision personnel

# Finances

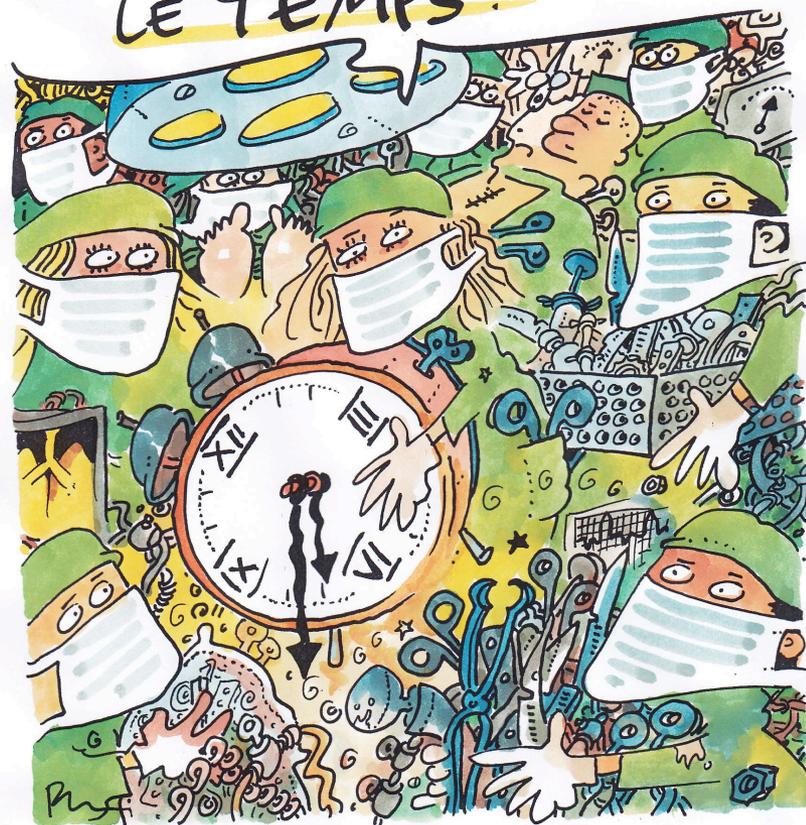
- Subvention des cantons, chacun a sa politique !
  - Pas de prise en charge du tout
  - Si la personne a déjà un CFC, rien
  - Jusqu'à 5'400,- pour certains cantons
- Coûts des cours préparatoires :
  - Suisse romande : 5'940,- pour les membres (H+, SSSH)
  - Suisse alémanique : 6'250,- pour les membres (H+, SGSV)
- Support de cours informatique
  - 310,-
- Support de cours papier (option)
  - Environ 165.-



# Planification

- Pas possible de former tous les personnes en même temps
  - Planification sur 5 ans
- Prioritaire
  - Formateur sans CFC (2024)
- Les CFC TDM pourront assurer des responsabilités comme les niveaux 2

POUR LES FORMATIONS  
NOUS AVONS LES DATES  
ET LE PRIX, CE QUI  
NOUS MANQUÉ, C'EST  
LE TEMPS.



# Prospectus et guide

Formation préparatoire  
à la procédure de qualification du  
**CFC de technologue en  
dispositifs médicaux (TDM)**  
selon l'article 32 -FPPQ CFC TDM



Bonnes pratiques  
pour la gestion  
des personnes en formation  
(apprenti-e-s) TDM

**UNE PERSONNE EN  
FORMATION CELA  
COÛTE, UN/E  
APPRENTI/E  
CELA RAPPORTE!**





**Merci de votre attention !**